**CRP 10.4/Annexe 1**

**AIRES IMPORTANTES POUR LES REQUINS ET LES RAIES (AIRR)**

**~~PROJET DE~~ CRITÈRES ET PROCESSUS POUR L’IDENTIFICATION DES**

**AIRES IMPORTANTES POUR LES REQUINS ET LES RAIES (AIRR)**

(*Extraits de Hyde et al. 2022*)

Le Groupe de spécialistes des requins de la CSE de l’UICN a élaboré les critères ci-dessous et un processus pour l’identification des aires importantes pour les requins et les raies (AIRR), qui ont été publiés dans **Hyde et al. 2022**[[1]](#footnote-1) et dans le document **« IMPORTANT SHARK AND RAY AREA (ISRA) : GUIDANCE ON CRITERIA APPLICATION** » ([CMS/Sharks/MOS4/Inf.5](https://www.cms.int/sharks/en/document/important-shark-and-ray-area-isra-guidance-criteria-application)) sur le site web de l’initiative.

1. **Critères d’identification d’une AIRR**

**Critère A (vulnérabilité) :** le critère A concerne les zones importantes pour la persistance et la reconstitution des requins menacés. Les requins menacés sont ceux qui figurent sur la liste rouge de l’UICN comme étant en danger critique d’extinction, en danger ou vulnérables (Union internationale pour la conservation de la nature [UICN], 2022). Dans le cadre de ce critère, le terme « menacé » pourrait également se référer aux requins en danger d’extinction selon d’autres évaluations disponibles (par exemple, les cadres réglementaires et juridiques nationaux qui évaluent le risque d’extinction des espèces, tels que la loi sur les espèces menacées des États-Unis ou la loi australienne sur la protection de l’environnement et la conservation de la biodiversité).

**Critère B (aire de répartition restreinte) :** Le critère B se réfère à des zones où est constatée la présence régulière ou prévisible de requins dont l’aire de répartition est limitée, toute l'année ou de manière saisonnière.

**Critère C (cycle de vie) :** Le critère C se réfère à des zones qui sont importantes pour les requins pour l’accomplissement de fonctions vitales au cours de leur cycle de vie (c’est-à-dire la reproduction, l’alimentation, le repos, le mouvement ou les agrégations non définies). Ce critère comprend cinq sous-critères permettant d’englober la grande variété et la complexité des cycles de vie. Dans ce travail, les données d'occurrence des espèces sont compilées, lorsqu'elles sont disponibles, pour inclure des informations sur la structure d'âge, le statut reproducteur, le sexe et la saisonnalité ([CMS/Sharks/MOS4/Inf.5](https://www.cms.int/sharks/en/document/important-shark-and-ray-area-isra-guidance-criteria-application)). sans inclure dans les modèles l'effet "stade" (s'il s'agit de jeunes, de reproducteurs, de mâles, de femelles, etc.) ou la saisonnalité (printemps, été, etc.).

**Sous-critère C1 (Zones de reproduction) :** Les zones de reproduction sont importantes pour l’accouplement des requins, la mise bas, la ponte des œufs, ou pour fournir un refuge ou d’autres avantages aux jeunes (par exemple, éviter les prédateurs ou accéder aux sources de nourriture), et sont donc essentielles au succès de la reproduction. Il s’agit notamment de sites pouvant être identifiés comme des « régions de reproduction », importantes pour les nouveau-nés, les jeunes de l’année ou les juvéniles des espèces vivipares, ou comme des « zones de ponte », importantes pour la ponte et le développement jusqu’à l’éclosion et le développement des nouveau-nés et des juvéniles des espèces ovipares.

**Sous-critère C2 (Aires d’alimentation) :** Les aires d’alimentation sont importantes pour la nutrition des requins à un ou plusieurs stades du cycle de vie. Le sous-critère C2 concerne les zones où il est connu que les requins se nourrissent, et qui sont soutenues par la présence régulière et prévisible de proies.

**Sous-critère C3 (Aires de repos) :** Les aires de repos sont importantes pour que les requins puissent conserver leur énergie et sont souvent liées aux conditions environnementales ou aux facteurs temporels. Il s’agit de zones où une agrégation ou un assemblage de requins passe du temps pendant les cycles d’activité quotidiens et qui peuvent être influencées par des conditions environnementales (par exemple, le cycle des marées) ou des facteurs temporels (par exemple, l’heure de la journée).

**Sous-critère C4 (Mouvement) :** Ce sous-critère identifie les zones utilisées par les requins de manière régulière ou prévisible lors de leurs mouvements, comme les migrations, et qui contribuent à la connectivité des zones importantes. Le sous-critère C4 concerne le mouvement prévisible des d'individus, d'agrégations ou d'assemblages d’un endroit à un autre, souvent lié à une fonction saisonnière ou vitale telle que la reproduction ou l’alimentation.

**Sous-critère C5 (Agrégations non définies) :** Ce sous-critère identifie les zones où une agrégation ou un assemblage de requins se produit de manière régulière et prévisible, tout au long de l’année ou de façon saisonnière, mais pour laquelle la fonction de l’agrégation est actuellement inconnue. Le sous-critère C5 se réfère aux agrégations ou aux assemblages dans une zone de requins dans qui adoptent ou affichent un comportement connu, mais qui n’est pas (encore) attribué à une fonction vitale connue (par exemple, reproduction, alimentation, repos ou déplacement) ou à l’évitement des prédateurs (par exemple, formation d'un banc).

**Critère D (Attributs spéciaux) :** Le critère D se réfère aux zones importantes pour les requins considérées pour leurs attributs biologiques, comportementaux ou écologiques distincts (uniques ou associés à un type d’habitat unique) ou qui abritent une importante diversité d’espèces. Il se compose de deux sous-critères liés au caractère distinctif et à la diversité.

**Sous-critère D1 (Caractère distinctif) :** Le sous-critère D1 identifie les zones où les requins présentent des caractéristiques biologiques, comportementales ou écologiques distinctes. La variété des requins, leurs caractéristiques uniques et leurs adaptations pourraient donner lieu à des caractéristiques distinctives.

**Sous-critère D2 (Diversité) :** Le sous-critère D2 identifie les zones qui abritent une importante diversité de requins. Il s’agit de zones susceptibles d’abriter une grande diversité de requins (c’est-à-dire que la diversité de l’assemblage des espèces de requins présentes est élevée ou exceptionnelle pour cette région) et qui sont essentielles à la persistance de la diversité des requins.

1. **Processus d’identification d’une AIRR**

Les AIRR sont identifiées par des ateliers d’experts régionaux. Elles sont organisées par le Groupe de spécialistes des requins de la CSE de l’UICN après consultation de ses vice-présidents régionaux. Les invitations aux ateliers sont adressées aux membres régionaux et aux non-membres qui possèdent des connaissances et une expertise utiles à l’identification des AIRR. Les sources d’information à prendre en compte et à évaluer à chaque atelier sont activement recherchées au cours d’une période de travail précédant chaque atelier régional et font partie de l’inventaire des connaissances sur les AIRR. Sur la base de l’avis d’experts, les zones d’intérêt préliminaires (ZIp) sont examinées pour détecter la présence régulière ou prévisible d’espèces auxquelles les critères peuvent être appliqués. L'évaluation d'espèces qualifiées ou en soutien par rapport à chacun des critères AIRR au sein d’une ZIp permet de justifier une AIRR candidate. Enfin, après l’atelier, chaque AIRR candidate fait l’objet d’un examen par les pairs à travers un comité d’examen indépendant. Ce comité est composé d’experts reconnus en matière de requins qui n’ont pas participé aux ateliers régionaux, mais qui ont une connaissance approfondie des espèces, des habitats et des critères AIRR (Notarbartolo di Sciara, 2021[[2]](#footnote-2)).

1. **Hyde CA, Notarbartolo di Sciara G, Sorrentino L, Boyd C, Finucci B, Fowler SL, Kyne PM, Leurs G, Simpfendorfer CA, Tetley MJ, Womersley F and Jabado RW (2022**) Putting sharks on the map: A global standard for improving shark area-based conservation. Front. Mar. Sci.9 :968853.Doi : 10.3389/fmars.2022.968853

   [https ://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fmars.2022.968853/full](https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fmars.2022.968853/full) [↑](#footnote-ref-1)
2. **Notarbartolo di Sciara, G. (2021)** Towards an Important Shark and Ray Area (ISRA) process: implementation strategy (Rapport au Groupe de spécialistes des requins de la Commission de la sauvegarde des espèces de l’UICN).

   Disponible à l’adresse : [https://sharkrayareas.org/ resources/meeting-workshop-reports/](https://sharkrayareas.org/%20resources/meeting-workshop-reports/). [↑](#footnote-ref-2)